



REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
COMMUNE DE PETIT-LANDAU

Arrondissement de Mulhouse – Canton de Rixheim
Mairie - Maison villageoise - 3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU
Tél. 03.89.48.37.15 – Fax 03.89.48.49.99 – courriel : mairie@petit-landau.fr

CT/NN

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
A LA MAIRIE – MAISON VILLAGEOISE
Salle du Conseil Municipal - 1^{er} étage
LE MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2021
à 19 heures 30**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 5 octobre 2021.
2. Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021.
3. Vente du terrain cadastré section 24 n°348 (lot 2, rue des Pyrénées).
4. Convention relative à l'enfouissement des réseaux d'Orange (travaux rue des Fleurs).
5. Mise à disposition de personnel à l'UAF Hardt Sud.
6. Convention de mise à disposition des terrains de football et du local « Mille Club » (FC Pays Rhénan)
7. Subvention collège Monod d'Ottmarsheim dans le cadre d'actions pédagogiques 2022.
8. Subvention exceptionnelle à l'ACL de Petit-Landau (les Fous du piston).
9. Débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire accordée aux agents.
10. Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 2 juin 2020.
11. Documents d'urbanisme & droit de préemption urbain.
12. Divers.

Petit-Landau, le 9 décembre 2021.

Le Maire



Carole Talleux

Mairie ouverte au public le :

Lundi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 00, le mardi de 16 h 00 à 19 h 00
et le jeudi de 9 h 00 à 11 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00 et sur rendez-vous.